



Challenge Régional équipes départementales 2023/2024

Objectif

Proposer aux jeunes et adultes une pratique compétitive par équipes départementales respectant certains critères : accessible à un large public, challenge sur saison sportive, dernière épreuve avec match et mixité

Règlement

Catégories :

- U13/U15 F/H Arc Classique
- U18/U21 F/H Arc Classique
- Arc Classique Sénior (S1 F/H- S2 F/H – S3 F/H)
- Arc à Poulies Sénior (S1 F/H- S2 F/H – S3 F/H)

Chaque département peut inscrire une ou deux équipes par catégories composées de 4 archers (minimum 3).

Les archers du CD 09 peuvent être intégrés au CD 31

Les archers des équipes D1, D2 et DNAP ne sont pas autorisés à participer à ce challenge.

Les équipes peuvent être différentes à chaque rencontre.

Obligations sur la composition des équipes :

- Mixité obligatoire : au moins une fille.
- Au minimum deux clubs différents.

Le championnat se déroule en deux étapes : une phase de qualification en tir à 18m suivi d'une finale avec duel en tir à l'arc extérieur pour 8 équipes par catégorie.

Inscriptions :

Chaque CD renvoie au CRTAO sa fiche d'inscription (**annexe1**) précisant le nombre d'équipes dans chaque catégorie ainsi que les dates pour les épreuves en salle (avant le 01 décembre 2023).

Aucun frais d'inscription cette saison pour les comités départementaux.

Inscription finale

SAMEDI 25 MAI à MURET (lieu à confirmer)

La liste des équipes sélectionnées est diffusée par le CRTAO mi-février.

Chaque CD confirme sa présence et la composition des équipes sélectionnées avant le 10 mai 2024 au CRTAO.

Aucun frais d'inscription cette saison pour les comités départementaux.

1/ PHASE QUALIFICATIVE

Cette première phase se déroule sur deux étapes en tir à 18m :

- **Epreuve 1** : tir à 18 m : chaque équipe tire sur un concours de son département ou département voisin si pas de compétition dans son département (date et lieu définis par chaque CD).
- **Epreuve 2** : Championnat Départemental Tir à 18 m (si le CD n'a pas de championnat départemental, il définit une autre compétition sur son département ou département voisin).

Les archers tirent selon le règlement FFTA en fonction de leur catégorie.

A l'issue du tir de chaque épreuve, le classement est fait par attribution de point en fonction des équipes engagées.

ATTRIBUTION DES POINTS PAR MANCHE

Pour 24 équipes

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
60	56	52	48	44	41	38	35
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
32	20	18	16	14	12	10	9
17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}	21 ^{ème}	22 ^{ème}	23 ^{ème}	24 ^{ème}
8	7	6	5	4	3	2	1

Pour 16 équipes

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
40	36	32	28	24	21	18	15
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
12	10	8	6	4	3	2	1

Pour 8 équipes et moins

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20	16	12	9	6	4	2	1

Les 8 premières équipes départementales par catégorie sont sélectionnées à l'issue de la seconde épreuve pour la finale (**1 seule équipe par département et par catégorie**).

S'il y a moins de 8 départements représentés dans une catégorie, le reste de la sélection se fait sur les équipes 2 des départements représentés en fonction du classement général de la phase de qualification.

En cas d'égalité, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité : meilleur score de l'équipe lors du championnat départemental tir à 18m, puis au score de la manche de tir à 18 m

Déroulement tir en salle

Sur chaque compétition où l'équipe est engagée, les membres de l'équipe tirent sur le même départ.

Pour les deux compétitions en salle, le classement se fait en prenant les trois meilleurs scores dont au moins une féminine.

Tenue des archers Tous les participants à une compétition de la filière par équipe peuvent porter la tenue de leur club.

Procédure d'inscription des équipes :

La composition de l'équipe (**annexe 2**), doit être déposée lors du passage au greffe (dépôt du formulaire « composition de l'équipe » au greffe avant le début des tirs).

Si le département est représenté par 2 équipes chacune devra être différenciée (E1 et E2)

Les résultats (**fichier Excel du classement par équipe- Résultat'arc**) sont envoyés par l'organisateur à scores.cd@arc-occitanie.fr maximum trois jours après la rencontre.

2 / FINALE

Cette finale se déroule sur une journée pour l'ensemble des catégories.

Catégorie	Tir Extérieur
	Distance /blason
U13/U15	20 m / 80
U18/U21	50 m / 122
Arc Classique Sénior	50 m / 122
Arc à Poulies Sénior	50 m / 122

Déroulement tir en extérieur

Les qualifications se font sur une seule distance soit 36 flèches.

A l'issue des qualifications, il y aura deux classements : Double Mixte (une femme et un garçon) et Equipe en prenant les trois meilleurs scores dont au moins une féminine.

En fonction de la composition de l'équipe, les archers du double mixte peuvent être du même club.

Ces classements donneront l'ordre des matchs en format montante / descendante pour les phases finales en double mixte ainsi que le tir par équipe.

Programme prévisionnel journée FINALE

Matin : Qualifications

Phase finale double mixte (1/4, ½ et finale)

Après-midi : Phase finale équipe (1/4, ½ et finale)

Le classement général final du challenge est fait à l'issue des matchs par équipe en double mixte et à l'issue des matchs par équipe.

Tenue des archers Tous les participants à une compétition de la filière par équipe peuvent porter une tenue CD ou la tenue de leur club en fonction du choix du comité départemental.



Annexe 1 Inscriptions Challenge Régional Equipes Départementales 2024

CD :

Personne à contacter

N° Téléphone

Email

Calendrier des épreuves qualificatives :

- Epreuve 1 :

- Epreuve 2 :

J'inscris les équipes dans les catégories suivantes ;

Catégorie	Nombre d'équipe (1 ou 2)
U13/U15 Arc Classique	
U18/U21 Arc Classique	
Senior Arc Classique	
Senior Arc à Poulies	

Formulaire, dûment complété, à renvoyer avant le 01 décembre délai de rigueur à :

scores.cd@arc-occitanie.fr

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la Challenge Régional par Equipes Départementales

Nom et signature du Président du CD :



Annexe 2

Composition équipe épreuve tir à 18m Challenge Régional par Equipes Départementales 2023/2024

Département : Epreuve :

Nom Prénom	Club	Catégorie
Equipe 1 U13/U15		
Equipe 2 U13/U15		
Equipe 1 U18/U21		
Equipe 2 U18/U21		
Equipe 1 Arc Classique		
Equipe 2 Arc Classique		
Equipe 1 Arc à Poulies		
Equipe 2 Arc à Poulies		

Nom et signature du dépositaire équipe :

Tel :